

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 07 septembre 2023

Le Conseil Municipal de MONTIGNE LE BRILLANT s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal, le jeudi 07 septembre 2023, à 20 heures 00, sous la présidence de M. Gérard TRAVERS, Maire, dûment convoqué le 04 septembre 2023.

Etaient présents : M. Gérard TRAVERS, Mme Nathalie FORET-VETTIER, M. Joël PLANCHENAU, Mme Christelle PLANCHENAU, Mme Nathalie BOIZARD, Mme Karine COLLET, Mme Christine COMMERE, M. Jonathan LEBOURDAIS, Mme Sylvie VILFEU.

Absents excusés : M. Lionel BEAUFORT, M. Benjamin GAUTIER, M. Fernand LUET, Mme Pascale MARAQUIN (donne pouvoir à Mme Christelle PLANCHENAU).

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Christine COMMERE.

Nbre de membres : 13
Présents : 9
Absent(es) excusé(es) : 4
Absent :
Pouvoir(s) : 1
Quorum atteint : 7

Ordre du jour

☞ DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

☞ CITOYENNETÉ - ADMINISTRATIF - FINANCES :

- Devis renforcement de l'équipement informatique du secrétariat ;
- Questions diverses.

☞ ENFANCE - JEUNESSE – SENIORS :

- Bilan de l'été ;
- Organisation de la rentrée scolaire 2023/2024 ;
- Contrat agents communaux ;
- Questions diverses.

☞ TRAVAUX - URBANISME – VOIRIE :

- Devis espace jeunesse, chaudière ;
- Point salle des Loisirs ;
- Vente de bois.

☞ VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION :

- Bilan Forum des Associations ;
- Matinée citoyenne le 01/10/2023 ;
- Octobre Rose le 09/10/2023 ;
- Contrat Lumiplan.

☞ LAVAL AGGLOMÉRATION :

- Questions diverses.

☞ INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 03 août 2023

Le Compte rendu est approuvé sans autre observation particulière.

1- DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU MAIRE OCTROYEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire rend compte des décisions qu'il a prises, depuis la dernière réunion du conseil, en application des délégations qui lui ont été accordées.

Aucune.

Exercice du droit de préemption

Date	Usage du bien	Adresse	Références cadastrales	Surface	Avis

Néant.

Devis acceptés :

✓ Devis BESSIERE : 318,00 € pour un kit émetteur récepteur radio de l'éclairage à l'église.

2- CITOYENNETÉ – ADMINISTRATIF - FINANCES

Devis renforcement de l'équipement informatique du secrétariat

Le disque dur des ordinateurs du secrétariat de la Mairie arrive à saturation de mémoire. Plusieurs entreprises ont été contactées. Le devis de la société LOGICIA, d'un montant de 342,00 € TTC, propose l'installation d'un nouveau disque dur – interne d'une capacité de 1 To de mémoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **VALIDE** le devis LOGICIA d'un montant de 342,00 € TTC

DCM 090/SEPT/2023

Questions diverses

☞ Renouvellement du contrat LOGICIA « sauvegarde en ligne » :

Le contrat de sauvegarde en ligne arrive à échéance. La société LOGICIA propose de le renouveler sur la base de 65,50 € mensuelle soit 943,20 € TTC pour l'année.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal **VALIDE** le contrat de sauvegarde de la société LOGICIA d'un montant de 943,20 € TTC annuel.

DCM 091/SEPT/2023

Arrivée de Mme Karine COLLET à 20 h 27.

☞ Lettre d'un riverain : cloches :

M. Le Maire donne lecture d'un mail transmis par un Montignéen. Il félicite la commune pour son obtention de « Commune où il fait bon vivre ». Ensuite, il fait part de son mécontentement concernant les nuisances des travaux de l'ancienne maison Fouquet, rue des Écoles, ainsi que de la gêne causée lors du vide grenier. Il juge, également, la sonnerie des cloches trop bruyante en particulier le week-end. Il demande au Conseil Municipal de retarder la sonnerie du matin.

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la requête.

3 ENFANCE – JEUNESSE - SENIORS

Bilan de l'été

La dernière semaine s'est bien déroulée, hormis quelques difficultés d'inscriptions. 30 à 40 enfants étaient inscrits par jour et jusqu'à 45 pour la sortie.

Des remerciements sont adressés aux animateurs pour leur implication.

Rappel (intégré sur le site à partir de 2024) :

☞ Les inscriptions pour la dernière semaine d'août doivent être faites avant fin juillet en raison des congés des agents et de la fermeture du site. L'objectif est de planifier afin de mettre le nombre d'animateurs suffisant pour encadrer les enfants.

☞ Les enfants non-inscrits fin juillet ne seront pris en charge que pour les cas exceptionnels.

Organisation de la rentrée scolaire 2023/2024

❖ La formation NOETHYS, dont ont bénéficié les nouveaux agents (Mme Laurinda HAMROUNI et M. Quentin BOIZARD) au cours de la dernière semaine d'août, a permis de gérer toute la partie administrative avant la rentrée.

❖ Les effectifs de la rentrée scolaire 2023-2024 sont définis comme suit pour les 2 écoles :

↳ École Pablo Picasso : 114 enfants ;

↳ École Sacré Cœur : 60 enfants.

Les écoles n'ont pas formulé de demande particulière.

❖ La fréquentation de l'ALSH pour ce début d'année scolaire varie entre 25 et 35 présences le matin et entre 22 et 52 le soir (par rapport à 2017, cela représente 40% d'enfants en plus). Avec la reprise des activités associatives, le nombre d'inscription devrait diminuer le soir.

❖ Les repas servis au restaurant scolaire oscillent entre 99 et 118. Comme l'an passé, les enfants sont pris en charge de façon décalée entre les maternelles et les primaires afin que les plus jeunes prennent un repas dans le calme avant l'arrivée des plus grands (12h30). Cette année l'encadrement est assuré uniquement par des agents communaux.

❖ M. Quentin PICQUET a repris à mi-temps pendant 1 mois. Il n'y aura donc pas d'activité pour le service jeunesse le vendredi soir. Reprise des animations le vendredi soir après les vacances de la Toussaint.

Contrats agents communaux

☞ Les contrats pour le remplacement des agents en mise en disponibilité ont été signés par Mme Laurinda HAMROUNI et M. Quentin BOIZARD.

☞ Le remplacement du temps partiel thérapeutique de Mme Nelly LEGROS est assuré par Mme Constance VILFEU jusqu'au 20 octobre 2023.

⇒ Création d'un poste d'Adjoint d'animation à 33 heures 30 et suppression du poste à 32 heures :

Le contrat de M. Quentin PICQUET est arrivé à échéance. Il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter son temps de travail d'1 heure 30 et d'ouvrir un poste d'animation de 33 heures 30 à temps non complet (complément d'aide du service au restaurant scolaire).

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Ce poste pourra être ouvert aux grades suivants :

- ✓ Adjoint d'animation,
- ✓ Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe,
- ✓ Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à cet emploi seront inscrits au budget communal.

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** de créer un poste d'Adjoint d'animation à temps non complet de 33 heures 30 et de supprimer le poste de 32 heures.

DCM 092/SEPT/2023

☞ Mme GILABERT Angélique débutera comme animatrice du RPE à partir du 02 octobre 2023 jusqu'au 05 juillet 2024. Son temps de travail sera sur la même base que celui de Mme Jeanne GOUGEON, soit 8 heures 35.

☞ Mme Anne-Sophie LEGOURD a demandé une mutation vers le Conseil Départemental de la Mayenne. La municipalité la lui accorde.

Questions diverses

☞ Dépôt dossier service civique pour une mission au 1^{er} octobre 2023 :

Le dossier de demande de service civique a été déposé à la Ligue de l'Enseignement. La publication de l'offre a été faite. Son activité s'effectuera au secrétariat de la Mairie en partie administrative.

☞ Rectificatif tableau accueil de loisirs :

Le Conseil Municipal **VALIDE** l'ajout de 43,52 € sur la tarification tranche 2 pour le forfait semaine de l'accueil des loisirs (montant omis dans le tableau du Conseil Municipal d'août) :

	Tranche 1 QF < à 900 €	Majoration 25% Tranche 1	Tranche 2 900€< QF < 1200 €	Majoration 25% Tranche 2	Tranche 3 QF >1200 €	Majoration 25% Tranche 3
Accueil matin/soir :						
Matin -1h00	1,03 €	1,25 €	1,09 €	1,36 €	1,14 €	1,43 €
Matin +1h00	1,53 €	1,91 €	1,63 €	2,03 €	1,70 €	2,13 €
Soir -1h30	1,53 €	1,91 €	1,63 €	2,03 €	1,70 €	2,13 €
Soir + 1h30	2,06 €	2,49 €	2,17€	2,65 €	2,28 €	2,85 €
Accueil de loisirs Mercredis + vacances :						
Journée	9,03 €	11,28 €	9,53 €	11,91 €	9,90 €	12,38 €
Demi-journée	5,07 €	6,34 €	5,40 €	6,75 €	5,64 €	7,05 €
Forfait semaine (prix de 4,5 jours)	41,19 €	51,49 €	43,52 €	53,09 €	45,25 €	56,55 €
Supplément petite sortie (piscine, cinéma, ...)	+ 4,50 €	-	+ 5,00 €	-	+ 5,50 €	-
Supplément grande sortie (parc de loisirs, zoo, ...)	+ 8,50 €		+ 9,00 €		+ 9,50 €	
Supplément intervenant	+ 4,50 €		+ 5,00 €		+ 5,50 €	

DCM 093/SEPT/2023

☞ Devis formation – BAFD et module Direction :

Lors du recrutement de Mme Laurinda HAMROUNI (Conseillère en économie sociale et familiale), M. Quentin BOIZARD titulaire du BAFA et M. Quentin PICQUET (BPJEPS sport), une dérogation a été demandée pour assurer les fonctions de direction dans l'attente d'une formation BAFD – pour Mme Laurinda HAMROUNI et M. Quentin BOIZARD, ainsi qu'un module de direction pour M. Quentin PICQUET. La dérogation a été acceptée par la DSDEN.

Un devis FRANCAS, pour un certificat complémentaire de direction d'accueil collectif de mineurs, a été fourni d'un montant de 1 050,00 €. Les dates seront communiquées ultérieurement lorsque le nombre de candidats sera suffisant.

Un deuxième devis UFCV, pour une formation BAFD délivrée à Mme Laurinda HAMROUNI du 28 octobre au 05 novembre 2023, a été fourni d'un montant de 582,00 €.

M. Quentin BOIZARD suivra une formation de module de direction en 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **VALIDE** les devis :

- ☞ FRANCAS d'un montant de 1 050,00 €,
- ☞ UFCV d'un montant de 582,00 €.

DCM 094/SEPT/2023

☞ Théâtre d'improvisation :

En juin 2023 un devis de La Petite Compagnie d'un montant de 1 620,00 €/20 séances a été validé. La facturation des séances se fait par trimestre. Il n'y a pas beaucoup de participants. Un bilan à la fin du 1^{er} trimestre va être réalisé afin de déterminer s'il y a lieu de maintenir cette activité.

Il est proposé de reconduire la facturation de l'année scolaire 2022-2023.

Tarif maximum demandé aux familles par activité	Tranche 1 QF < à 900 €	Tranche 2 900 € < QF < 1200 €	Tranche 3 QF > 1200 €
6,00 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal **VALIDE** le tarif de facturation à 5,00 € par séance aux participants à l'atelier « théâtre d'improvisation », aménagé selon le QF (à 4,00 € ou 6,00 €).

DCM 095/SEPT/2023

☞ Projet aménagement cour de l'école Pablo Picasso :

Les élèves sont de plus en plus nombreux à utiliser les petits vélos dans la cour de l'école. A la demande des enseignants, il est proposé de créer un balisage (ou un circuit) à la peinture pour sécuriser la circulation. Ce projet pourrait être réalisé par l'argent de poche pendant les vacances de la Toussaint.

Le Conseil Municipal **DONNE** un accord de principe à cette réalisation.

DCM 096/AOUT/2023

4 TRAVAUX – URBANISME - VOIRIE

Devis espace jeunesse – chaudière et VMC école publique

La chaudière de l'accueil de loisirs est en panne depuis ce printemps. Un devis pour son remplacement a été demandé .

Un devis complémentaire va être demandé auprès d'un autre fournisseur.

Il en est de même pour la VMC de l'école publique qui est tombée en panne à la rentrée.

Point salle des Loisirs

L'appel d'offres initial avait été infructueux. Un deuxième a été déposé le lundi 04 septembre sur le site des Marchés Publics.

Vente de bois

Suite à l'annonce parue dans le « Petit Montignéen » concernant la vente du bois, 4 offres ont été faites.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **RETIENT** l'offre la mieux-disante d'un montant de 405,00 €.

DCM 097/SEPT/2023

Questions diverses

Devis tarière :

Les agents techniques en ont régulièrement besoin pour installer divers matériels. Ils prennent une tarière en location à un prix relativement élevé.

Des devis pour l'achat d'une tarière ont été demandés :

DÉSIGNATION	CF MOTOCULTURE	CF MOTOCULTURE	WILL CYCLES MOTOCULTURE
Tarière Kawasaki (9 kg)	790,00 € HT		
Tarière TDU 155 (15 kg)		1 135,00 € HT	
Tarière à béquille BF 32			1 594,00 € HT
Mèche tarière 150	199,00 € HT	216,67 € HT	
Mèche tarière 250	249,00 € HT	266,67 € HT	
Longue mèche 150			384,00 € HT
Longue mèche 200			514,00 € HT

Après délibération et à l'unanimité, Le Conseil Municipal **RETIENT** le devis de la tarière Kawasaki d'un montant de 790,00 € HT de l'entreprise CF MOTOCULTURE ainsi que les mèches tarière de 150 et 250 soit 448,00 € HT et **AUTORISE** le Maire à le signer.

DCM 098/SEPT/2023

5 VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION

Bilan Forum des Associations

Une bonne centaine de personnes se sont retrouvées salle Athéna ce samedi 2 septembre 2023 à l'occasion de la 3ème édition du Forum des associations de Montigné le Brillant (adultes, enfants, partenaires et organisateurs municipalité).

Cette année en plus des stands pour les associations locales qui présentaient leur activité et proposaient des inscriptions, il y avait également des animations proposées par « Place aux Vélos », l'association « L'Huisserie en Rose » et le CDOS pour un quizz sur « Terre de Jeux 2024 » :

⇒ Sensibilisation à la sécurité routière : l'association « Place aux vélos » a mis en place un circuit sur le parking de la salle. Les enfants s'initiaient au code de la route avec des stops, passages piétons et cédez le passage...

⇒ Dans le cadre d'« Octobre Rose » : l'association « L'Huisserie en Rose » était présente pour donner RDV à tous les 7 et 8 octobre sur L'Huisserie pour « Marchez, bougez et donnez ». La commune de Montigné le Brillant s'associe aux activités de L'Huisserie en Rose. Une initiation au flash mob a eu lieu lors du forum avec 2 séquences de danse.

⇒ « Terre de jeux 2024 » : le CDOS était présent avec un quizz proposé aux personnes se présentant près de la tente olympique avec des questions sur les JO.

Matinée citoyenne le 01/10/2023

Une deuxième matinée citoyenne va être organisée cette année, le dimanche 1^{er} octobre 2023. Elle permet de ramasser les détritiques jeter dans la nature.

Des affiches vont être installées de part et d'autre dans la commune.

Un pot de remerciement sera servi à l'issue de la randonnée.



Octobre Rose le 08/10/2023

Comme l'année dernière, la municipalité participera à « Octobre Rose » organisé par L'Huisserie. Une réunion, avec les communes participantes (dont Entrammes qui s'est mobilisé avec un match de football en tee-shirt rose), a eu lieu le 06 septembre 2023 à L'Huisserie.

Rendez-vous est donné le dimanche 08 octobre 2023 à 10 h 00 à L'Huisserie pour une randonnée avec 2 circuits proposés : 1 de 4 km (carrossable avec poussette) et 1 de 7 km.

Avant le départ, un café et des chouquettes seront servis aux participants.

Afin de récolter des fonds pour l'association, des objets seront mis en vente : bracelets, ruban, tee-shirts, badges, tours de motos...., également près des commerçants de Montigné le Brillant.

Un atelier de démonstration pour la fabrication de fleurs en plastique a été réalisé début juillet. 3 volontaires en ont déjà fabriqué 70. Les membres de la bibliothèque se mobilisent également pour la fabrication de ces fleurs.

La Commune va commencer à décorer en rose le 30 septembre 2023 avec les sujets de l'an dernier mais aussi de nouveaux comme un bidon peint en rose avec le portrait d'un visage de femme fabriqué par une coiffeuse de L'Huisserie.

Le 30 septembre 2023, une palpation du sein sera proposée à L'Huisserie avec le Dr PERROT Bernadette (gynécologue retraitée de Château-Gontier).



Contrat Lumiplan

Le panneau lumineux a été acquis en juillet 2021 avec une garantie légale de 2 ans.

La garantie est arrivée à échéance le 5/07/23. Aussi, la municipalité doit décider s'il y a lieu de souscrire un contrat de maintenance avec les différents devis reçus de la société Lumiplan :

- ☞ Contrat Sécurité : il s'agit de la maintenance Curative, sans surcoût lors de panne = 1 750,00 € HT/an avec un engagement de 5 ans ;
- ☞ Contrat Sérénité : en plus de la maintenance Curative, ce contrat propose une maintenance Préventive qui consiste à un déplacement tous les ans d'un technicien pour vérifier l'état du matériel = 2 250,00 € HT/an (de juillet à juillet) avec un engagement de 5 ans.

Si la municipalité décide de ne pas souscrire de contrat de maintenance, lors de demande d'intervention, il sera facturé un devis audit de 540,00 € + les pièces selon le type de panne par dépannage.

Madame Christelle PLANCHENAULT a négocié à la baisse le contrat Sécurité pour un montant de 1 202,46 € HT/an, avec une échéance de paiement en janvier (contrat conclu pour 5 ans).

Après délibération et à l'unanimité, Le Conseil Municipal **VALIDE** le contrat Sécurité de LUMIPLAN d'un montant de 1 202,46 € HT.

DCM 099/SEPT/2023

6 LAVAL AGGLO ET DÉPARTEMENT

Tul

Un nouveau contrat de délégation de service public entre Laval Agglomération et RATP Développement a débuté le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 8 ans. Le début de l'année a été employé à repenser totalement l'offre des transports en commun sur l'agglo, avec nouveaux itinéraires et arrêts, des amplitudes horaires étendues et une meilleure desserte de la deuxième couronne.

Grâce à cette nouvelle délégation de service public, une extension géographique permettra de couvrir dès septembre 2023, les 34 communes de l'agglomération. La qualité du transport à la demande s'améliore avec la possibilité de réserver jusqu'à une demi-heure avant le passage du véhicule au lieu d'une heure.



Conférence des Territoires

La conférence des Territoires organisée pour tous les élus par Laval Agglomération aura lieu le mardi 19 septembre 2023 à 17 h 00 à Bonchamp-lès-Laval.

7 INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Génération Mayenne 2024

Une affiche sera apposée en Mairie et des flyers seront mis à disposition en Mairie à partir du 8 septembre 2023 dans le cadre de l'action « Génération Mayenne 202 », informant les collégiens d'une aide financière pour leurs activités sportives ou culturelles.



Calendrier

Date	Heure	Lieu	Objet
28/09/2023	20 h 30	Ahuillé	Réunion Téléthon
14/09/2023	20 h 30	Mairie	Dossier « Pistes cyclables »
15/09/2023	16 h 00	L'Huisserie	Dossier des mines
			Commission CAUE
19/09/2023			Conférence Territoire LA
20/09/2023	18 h 15		Commission sécurité routière + tous les élus
26/09/2023	18 h 30	Ahuillé	Réunion CTG
01/10/2023			Randonnée citoyenne
07-08/10/2023			Octobre Rose
09/10/2023	18 h 30		Commission sociale
12/10/2023	20 h 00	Salle du Conseil	Conseil Municipal

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 12 octobre 2023 à 20 H 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

Visé par le secrétaire,
de séance,
Le 18 septembre 2023

Le Maire,